

La CFDT agit pour l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés.



AGNÈS, 44 ANS
AIDE À DOMICILE
MALIK, 36 ANS
INFORMATICIEN
BENOÎT, 38 ANS
CHARPENTIER
RESPECTÉS



La CFDT, c'est faire.

CFDT
des choix. des actes

www.prudhommes2008.com

La CFDT agit pour l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

Le pouvoir d'achat est la préoccupation majeure des salariés. La CFDT agit à différents niveaux pour trouver les solutions immédiates et durables à l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés.

Ces dernières années, les dépenses de logement, de transport, d'énergie ou d'alimentation ont vu leurs montants croître plus vite que la moyenne des prix. Face à ces dépenses dont les coûts ont augmenté rapidement, **la CFDT agit !**

Au niveau national, la CFDT propose des solutions sur le logement et le transport.

- La CFDT a négocié la mise en place de la Garantie des Risques locatifs pour aider les ménages à **accéder au marché locatif privé.**
- La CFDT demande au Gouvernement - d'imposer un moratoire sur les loyers ; - et de réaliser **un plan de développement du logement social et économiquement accessible.**
- La CFDT exige la création d'un **chèque transports permettant d'alléger les frais domicile/travail.**

Dans les entreprises, la CFDT revendique des augmentations générales.

- La CFDT exige **des augmentations générales pour tous** et l'encadrement par des

critères négociés des augmentations individuelles.

- La CFDT propose qu'en contrepartie de l'allègement des cotisations sociales dont bénéficient les entreprises, les salariés obtiennent **une réelle évolution de carrière valorisant leurs compétences et leurs savoir-faire.** Et cela y compris pour les salariés au Smic.

Pour la CFDT, il n'est pas question de rester au Smic toute sa vie !

À tous les niveaux, en agissant contre les inégalités, la CFDT améliore le pouvoir d'achat des catégories lésées.

Les femmes ont une rémunération inférieure de 19.8% en moyenne à celle des hommes :

- la CFDT demande la négociation de plans de réduction des écarts salariaux entre les hommes et les femmes. **Les entreprises s'exposeraient à des sanctions financières si elles ne les réalisaient pas avant le 21 décembre 2009.**

La forte augmentation du temps partiel, de l'enchaînement des contrats précaires

contribuent à l'accroissement des inégalités salariales et au développement du nombre de salariés pauvres :

- la CFDT revendique l'ouverture de négociations dans les branches et les entreprises, pour garantir aux salariés précaires l'accès aux droits conventionnels : formation professionnelle, complémentaire santé, prévoyance...

L'épargne salariale (participation aux bénéfices, intéressement, plan d'épargne d'entreprise) concerne surtout les grandes entreprises :

- la CFDT demande la généralisation de la participation aux bénéfices dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Pour aller encore plus loin Aujourd'hui, j'adhère !

Adhérer à la CFDT, c'est :

- **avoir la parole, participer et agir !** C'est le choix d'un syndicat proche des salarié(e)s.
- **être informé, conseillé, défendu !** C'est le choix d'un syndicat utile aux salarié(e)s.
- **privilégier le dialogue, la négociation, le résultat !** C'est le choix d'un syndicat efficace.
- **lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de meilleures conditions de vie et de travail !** C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.

Si des salariés doivent travailler plus pour gagner plus, ce sont d'abord les salariés à temps partiel non choisis qui doivent rallonger leur temps de travail !

Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone / Fax : _____

Entreprise / Etablissement : _____

Secteur d'activité : _____

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à :



Imprimé sur papier PEFC™ (Promouvoir la gestion durable de la forêt)
par un imprimeur labellisé IMPRIM'VERT®.

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix. des actes